

DEMANDE DE PREINSCRIPTION A L'INTERNAT CHAMINADE

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom et prénoms.....
Date et lieu de naissance
Avez-vous une maladie fréquente ou chronique ? (si oui laquelle ?)
Motifs de votre demande (deux motifs au plus)
.....

IDENTIFICATION DES PARENTS

Nom&Prénom du Père :.....
Profession et adresse du Père
Nom&Prénom de la Mère.....
Profession et adresse de la Mère.....
Nom&Prénom du tuteur :.....
Profession et adresse du tuteur (ou personne à prévenir en cas de besoin)
.....Tél.....

SCOLARITE

Etablissement de provenance : (Précisez préfecture)
Classe antérieure
Moyenne du 1^{er} trimestre/semestre: Rang :..... /
Moyenne du 2^e Trimestre/semestre : Rang/
Moyenne du 3^e trimestre : Rang :...../
Moyenne annuelle : Rang :...../

INFORMATIONS PRATIQUES

- a) Ne peut être à l'internat que l'élève régulièrement inscrit au Collège Chaminade.
- b) Le candidat à l'internat devra se présenter au responsable, accompagné de ses parents ou tuteurs.
- c) Les frais de logement et de cantine sont versés à la comptabilité du collège par les parents eux-mêmes ou par les tuteurs.
- d) L'internat est doté d'un règlement intérieur qui organise les études et la vie des internes. Les célébrations eucharistiques hebdomadaires (une fois le week-end) font partie de l'horaire de l'internat. Chaque interne a l'obligation d'être présent physiquement avec les autres à ces moments. C'est une question de vivre et d'être ensemble.
- e) Etant donné que les portables peuvent être une source de distraction pour vos enfants, les parents prendront leurs dispositions pour que leurs enfants n'en détiennent pas au sein de l'internat.
- f) Prévoir au moins deux draps, un sceau d'eau et une moustiquaire pour la rentrée.
- g) Assurez-vous que le candidat est capable de mener une vie responsable teintée de maturité, de conscience dans les études et capable de vivre en société avant de l'inscrire à l'internat.
- h) Lors de l'inscription, les parents se verront remettre un exemplaire du règlement de l'internat. Ils devront déclarer en avoir pris connaissance et s'engager à en respecter les clauses et les obligations. Ils devront attirer l'attention de leurs enfants sur le respect de ce document notamment les points relatifs aux inconduites, sous peine de sanction allant jusqu'à l'exclusion de l'internat.
- i) L'internat offre aux apprenants un cadre organisé et structuré pour les études avec un système de tutorat dans un esprit d'humilité et d'entraide. De fait, le recours aux répétitions externes se révèle encombrant et dispersif pour l'organisation des internes et l'optimisation de leur performance. L'élève qui a absolument besoin des répétitions pour réussir n'a donc pas sa place à l'internat.

N.B. Frais d'inscription : 1000 F (avec une caution de 5000 F déductible des frais d'hébergement)

Ceci n'est qu'une demande de préinscription. La liste des demandes retenues pourra être consultée à l'internat une semaine avant la rentrée scolaire.

Veillez donner votre accord à ces différents principes par la mention « lu et approuvé » :

Adresse et signature du demandeur

Date/...../.....